



HortiCompétences

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE  
EN HORTICULTURE ORNEMENTALE -  
COMMERCIALISATION ET SERVICES

# Bulletin

N° 10 | SEPTEMBRE 2008

## BONNE NOUVELLE POUR LE SECTEUR DE L'IRRIGATION!

En avril dernier, HortiCompétences a déposé une demande d'aide financière pour le développement d'une formation à distance en installation et entretien des systèmes d'irrigation. L'Association Irrigation Québec souhaitait pouvoir développer une formation à distance et avait obtenu une soumission réaliste de la part de la SOFAD (Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec). De plus, des démarches avaient également été réalisées auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour évaluer les pistes de financement. La demande vient d'être acceptée par le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre pour un montant de 39 227 \$. Rappelons que l'industrie contribue également à ce projet pour un montant de 15 000 \$.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE D'HORTICOMPÉTENCES

Le 18 juin dernier, au magnifique Jardin Daniel A. Séguin, a eu lieu notre assemblée générale annuelle. Lors de cet événement, les gens présents ont été informés des principaux projets réalisés par le comité sectoriel au cours de l'année 2007-2008.



Pour une deuxième année consécutive, c'est M<sup>me</sup> Annie De Bellefeuille, B.A.A., CRHA, de FRP Groupe-Conseil, qui a clôturé l'assemblée par une conférence intitulée « *Chercheurs de talents, démarquez-vous!* ». Dans le contexte actuel de rareté de la main-d'œuvre, les propos de M<sup>me</sup> De Bellefeuille étaient bienvenus afin de découvrir comment des gestionnaires d'entreprises horticoles peuvent attirer et retenir des candidats tout en se démarquant de leurs concurrents.

Pour plus d'information, une copie du rapport annuel 2007-2008 et du plan d'action 2008-2009 sont disponibles sur notre site Internet au [www.horticompetences.ca](http://www.horticompetences.ca).

## SOMMAIRE

Bonne nouvelle pour le secteur de l'irrigation!	p.1
Assemblée générale annuelle d'HortiCompétences	p.1
Diagnostic sectoriel en horticulture ornementale - commercialisation et services	p.2
L'Association des Paysagistes Professionnels du Québec (APPQ) collaborera à la promotion du PAMT	p.2
Hausse des cotisations au régime québécois d'assurance parentale en 2009	p.2
Formation en fleuristerie offerte aux diplômés en horticulture ornementale	p.2
Promotion des emplois	p.2
Des outils intéressants à votre disposition	p.3
La Nature de nos emplois	p.4
La vitrine des emplois	p.4

CONSULTEZ NOTRE  
SITE INTERNET AU  
[WWW.HORTICOMPETENCES.CA](http://WWW.HORTICOMPETENCES.CA)

## DIAGNOSTIC SECTORIEL EN HORTICULTURE ORNEMENTALE – COMMERCIALISATION ET SERVICES

En juin dernier, HortiCompétences a annoncé le début des travaux en vue de réaliser un diagnostic sectoriel en horticulture ornementale – commercialisation et services. Ce diagnostic permettra de dresser un portrait général, à jour, de l'industrie horticole en matière de main-d'œuvre.

Pour ce faire, les entreprises membres des différentes associations affiliées à la FIHOQ seront invitées à compléter un sondage durant les mois d'octobre, novembre et décembre prochains. Des groupes de discussion de travailleurs seront également organisés pour confirmer ou infirmer les constats qui se dégageront du diagnostic. Les données ainsi recueillies serviront à définir les besoins de main-d'œuvre, les problématiques que vivent les entreprises ainsi que des pistes d'action pour répondre aux besoins que l'industrie aura exprimés. Les consultants Zins Beuchesne et associés ont été retenus pour la réalisation de ces travaux.

## L'ASSOCIATION DES PAYSAGISTES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC (APPQ) COLLABORERA À LA PROMOTION DU PAMT

L'APPQ organise cet automne des activités régionales durant lesquelles une conférence intitulée « Les normes du travail et l'horticulture » sera présentée par Les Avocats Le Corre & Associés. Lors de ces rencontres, grâce à la collaboration de l'APPQ, les paysagistes pourront en apprendre un peu plus sur le Programme d'apprentissage en milieu de travail, entre autres, sur ses avantages et son fonctionnement. Avis à tous les paysagistes, surveillez les envois de l'APPQ pour connaître les dates et les lieux de ces rencontres régionales!

## HAUSSE DES COTISATIONS AU RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE EN 2009

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, le taux de cotisation de l'employé au régime québécois d'assurance parentale passera de 0,450 % à 0,484 % alors que celui du travailleur autonome passera de 0,800 % à 0,860 %. Quant à la cotisation de l'employeur, de 0,630 % qu'elle est actuellement, elle sera haussée à 0,677 %.

Pour 2009, le maximum de revenus assurables sera de 62 000 \$ au lieu de 60 500 \$. La cotisation maximale de l'employé passera donc de 272,25 \$ à 300,08 \$, celle du travailleur autonome de 484,00 \$ à 533,20 \$, et finalement, celle de l'employeur de 381,15 \$ à 419,74 \$.

## FORMATION EN FLEURISTERIE OFFERTE AUX DIPLÔMÉS EN HORTICULTURE ORNEMENTALE

Pour une troisième année consécutive, l'école d'agriculture de Nicolet offre aux diplômés en horticulture ornementale une formation condensée en fleuristerie. Sous la forme d'alternance travail-études, en tenant compte des acquis et des équivalences, cette formation est réduite à 584 heures de cours théoriques et à 239 heures d'apprentissage en entreprise. Offerte de la mi-octobre à avril, cette formation vise à :

- Augmenter l'employabilité;
- Tenir compte des acquis réalisés par les diplômés en horticulture ornementale;
- Permettre un emploi réparti sur toute l'année;
- Augmenter et diversifier les qualifications des horticulteurs et horticultrices;
- Tenir compte des périodes de disponibilité des horticulteurs et horticultrices.

Les personnes intéressées ont jusqu'au **10 octobre 2008** pour s'inscrire via le [www.ean.csriverraine.qc.ca](http://www.ean.csriverraine.qc.ca). Pour plus d'information, veuillez communiquer avec madame Jocelyne Falardeau, conseillère pédagogique, répondante à la formation de l'école d'agriculture de Nicolet, par téléphone, au **819 293-5821, poste 2363**, ou par courriel, à [falardeaujo@csriveraine.qc.ca](mailto:falardeaujo@csriveraine.qc.ca).

## PROMOTION DES EMPLOIS

HortiCompétences sera présent lors des événements suivants :

- **Salon Éducation Formation Carrière**  
15-16-17-18 octobre 2008  
Place Bonaventure, Montréal – Kiosque E3
- **Salon Éducation Emploi**  
29-30-31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 2008  
Centre de foires de Québec, Québec
- **Expo FIHOQ**  
19-20-21 novembre 2008  
Hôtel des Seigneurs, Saint-Hyacinthe – Kiosque 634

## DES OUTILS INTÉRESSANTS À VOTRE DISPOSITION

Le comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement publiait récemment son premier guide en gestion des ressources humaines à l'intention des gestionnaires de PME du Québec. En plus de traiter de thématiques telles que la planification stratégique des ressources humaines, le recrutement, la gestion du dossier de l'employé & relations de travail et le manuel de gestion, ce guide est accompagné d'un cédérom où plusieurs outils adaptables sont présentés. Pour chacun des dix cahiers qui composent le coffret, des séances de formation seront données à l'automne 2008 par le Groupe Conseil CFC. Si vous êtes intéressé à vous procurer le guide pratique de gestion des ressources humaines ou à vous inscrire à l'une ou l'autre des séances de formation, veuillez consulter le site Internet d'EnviroCompétences au [www.csmoe.org](http://www.csmoe.org).



Pour sa part, le CQRHT, le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme, a élaboré un « coffre à outils », qui est un inventaire des outils de gestion disponibles sur Internet. Destinés de prime abord aux gestionnaires de PME touristique, les gestionnaires de PME de d'autres secteurs d'activité peuvent également y dénicher de l'information intéressante. Ce coffre contient des outils sur toutes les fonctions reliées à la gestion d'une entreprise (direction générale, ressources humaines, marketing et communication, finance et comptabilité, opérations, responsabilité sociale et législation). Les personnes intéressées peuvent naviguer sur ce site de deux façons : en étant membre ou non-membre. L'avantage de devenir membre est de pouvoir créer son propre « coffre à outils » constitué des outils qui vous seront personnellement utiles. Le site est simple d'utilisation : la personne clique sur l'icône représentant la fonction qui l'intéresse, précise le domaine et les résultats apparaissent à l'écran. Par la suite, elle n'a qu'à cliquer sur le lien approprié et elle est redirigée vers le site Internet où se trouve l'outil. Pour plus d'information ou pour inscription, veuillez consulter le « coffre à outils » du CQRHT au [www.coffreaoutils.com/fr/home/](http://www.coffreaoutils.com/fr/home/).



Par ailleurs, TechnoCompétences, le comité sectoriel de main-d'œuvre des technologies de l'information et des communications, vient de lancer un tout nouvel outil de gestion des performances des employés. Sur leur site Internet, vous trouverez le manuel d'utilisation de l'outil ainsi que l'outil lui-même en format Excel, et ce, au :

<http://www.technocompetences.qc.ca/gestionrh/publications/performance>.



## LA NATURE DE NOS EMPLOIS

5<sup>e</sup> édition – Le mercredi 19 novembre de 9 h à 13 h 30



Encore cette année, nous allons poursuivre notre travail de sensibilisation amorcé auprès des professionnels de l'emploi en organisant l'activité *La Nature de nos emplois* dans le cadre de l'Expo FIHOQ. En collaboration avec la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale (FIHOQ) et Emploi-Québec, ces professionnels découvriront les nombreuses possibilités de carrière en horticulture et la « vraie nature » de nos emplois.

Au programme, présentations, statistiques et témoignages de travailleurs et d'employeurs viendront dresser le portrait de cette industrie verdoyante.

Pour une seconde année, le dîner de réseautage viendra conclure cette activité en permettant aux professionnels de l'emploi et à nos partenaires de l'industrie de tisser des liens autour d'un bon repas.



## LA VITRINE DES EMPLOIS

4<sup>e</sup> édition – service d'affichage d'offres d'emploi

Employeurs en quête de travailleurs, profitez de l'excellente visibilité offerte par *La vitrine des emplois*, organisée dans le cadre de l'Expo FIHOQ, pour débiter votre processus de recrutement pour 2009. Les 19, 20 et 21 novembre prochains, vos offres pourraient trouver preneur parmi les milliers de passionnés qui visitent l'exposition commerciale. Ne ratez pas cette occasion unique de vous faire voir en inscrivant immédiatement vos offres d'emploi. Pour plus d'information, visitez la section « Offres d'emploi » de notre site Internet au [www.horticompetences.ca](http://www.horticompetences.ca) ou communiquez avec nous, par téléphone, au 450 774-3456, ou par courriel, à [info@horticompetences.ca](mailto:info@horticompetences.ca).



Offre d'emploi sans logo d'entreprise

d'offre d'emploi		Fleur d'Éden
		Jardinier Sainte-Marguerite
<b>Conseiller(ère)-vendeur(euse)</b>		
<b>Description du poste :</b>		
Sous la responsabilité du gérant de la jardinerie, le conseiller-vendeur est responsable de la vente des vivaces et des annuelles. Il doit répondre aux demandes de renseignements, donner des informations au sujet des vivaces et annuelles, des services et politiques de Fleur d'Éden ainsi que fournir divers autres services à la clientèle.		
<b>Exigences requises :</b>		
Détenir un diplôme d'études professionnelles en horticulture ornementale. Avoir des aptitudes pour la vente, le service à la clientèle et pour le travail d'équipe. Avoir la capacité de soulever des poids de 10 kilogrammes. Être polyvalent et bilingue (anglais/français). Posséder de l'expérience comme conseiller-vendeur en jardinerie serait un atout.		
<b>Avantages offerts :</b>		
Formation, vêtements de travail fournis et réduction sur les produits.		
<b>Conditions de travail :</b>		
Saison d'emploi	à discuter selon exigence	Statut
Nombre d'heures hebdomadaires	25 heures	Statut
Fin d'emploi	mi-septembre 2009	Statut
Nombre d'heures hebdomadaires	25 heures	Statut
Nombre de postes vacants	3 postes	Statut
Statut : à discuter selon exigence.		

d'offre d'emploi		Fleur d'Éden
		Jardinier Sainte-Marguerite
<b>Conseiller(ère)-vendeur(euse)</b>		
<b>Description du poste :</b>		
Sous la responsabilité du gérant de la jardinerie, le conseiller-vendeur est responsable de la vente des vivaces et des annuelles. Il doit répondre aux demandes de renseignements, donner des informations au sujet des vivaces et annuelles, des services et politiques de Fleur d'Éden ainsi que fournir divers autres services à la clientèle.		
<b>Exigences requises :</b>		
Détenir un diplôme d'études professionnelles en horticulture ornementale. Avoir des aptitudes pour la vente, le service à la clientèle et pour le travail d'équipe. Avoir la capacité de soulever des poids de 10 kilogrammes. Être polyvalent et bilingue (anglais/français). Posséder de l'expérience comme conseiller-vendeur en jardinerie serait un atout.		
<b>Avantages offerts :</b>		
Formation, vêtements de travail fournis et réduction sur les produits.		
<b>Conditions de travail :</b>		
Saison d'emploi	à discuter selon exigence	Statut
Nombre d'heures hebdomadaires	25 heures	Statut
Fin d'emploi	mi-septembre 2009	Statut
Nombre d'heures hebdomadaires	25 heures	Statut
Nombre de postes vacants	3 postes	Statut
Statut : à discuter selon exigence.		

## Nouveautés!

impression couleur des offres d'emploi et insertion du logo de l'entreprise!

Offre d'emploi avec logo d'entreprise

La production de ce bulletin a été rendue possible grâce à la contribution financière de :

Emploi Québec